

Etat d'urgence écologique

Solidarité avec la République de Maurice

Moroni, Union des Comores, le 09 août 2020 – La présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au gouvernement et au peuple de la République de Maurice faisant face à une catastrophe écologique majeure suite à l'échouage du MV Wakashio dans le sud-est de l'île. Elle salue l'engagement des autorités, des citoyens et des partenaires qui font preuve d'une détermination exemplaire à collaborer pour contenir les déversements.

Faute de moyens d'urgence propres à l'organisation, la présidence comorienne du Conseil des ministres de la COI a saisi le Secrétariat général pour apporter les appuis en termes de mobilisation des partenaires et d'intervention post-urgence.

Dans l'immédiat, la COI met à disposition des autorités mauriciennes deux experts régionaux de sécurité maritime. La COI engagera également un dialogue avec les partenaires au développement pour réorienter certaines activités, notamment en faveur de l'évaluation de l'impact de cette pollution sur les milieux marins et côtiers et de la réhabilitation des écosystèmes côtiers. La COI poursuivra également les discussions engagées depuis le début de l'année avec l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi pour renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion des pollutions marines de grande envergure.

La sécurité maritime étant l'un des axes forts de l'action régionale portée par la COI, la présidence du Conseil des ministres de la COI souligne l'importance, pour les Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime de 2018, de développer les protocoles d'intervention afin de disposer des mécanismes régionaux d'intervention collective. L'exercice POLMAR conduit en 2019 à Madagascar a permis de répertorier les difficultés de terrain lors d'une intervention collective. Cet exercice servira de base à l'élaboration du protocole régional d'intervention contre les pollutions en mer. La COI, à travers le programme MASE financé par l'Union européenne, mettra l'accent sur ces protocoles d'intervention contre les risques de pollution en mer.

Pour rappel, la COI, avec le soutien de la Banque mondiale, a mis en œuvre deux projets de renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques de déversement d'hydrocarbures en mer en 2002-2004 et 2007-2012. Ces projets ont permis aux pays de la région, dont Maurice, de développer des plans nationaux de contingences, des cartes opérationnelles et des milieux naturels sensibles. En complément, la COI a équipé les administrations nationales en équipements et formé les agents nationaux. Ces acquis qui sont déployés dans la crise environnementale actuelle pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour avec le concours de la COI.